



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ports

Question écrite n° 103321

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet alerte M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la situation du port de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales) dont le développement est gravement handicapé par une récente décision du tribunal administratif de Montpellier annulant la construction d'un 3^e quai. La progression des activités de commerce maritime ces dernières années y est édifiante. Plus de 310 000 tonnes en 2010, soit une progression de 11 % en un an. Dans la même période les exportations ont augmenté de 55 %. Quant au trafic containers, de 7 633 en 2006, il est passé à 24 413 unités l'an passé, soit une augmentation de 210 %. Cette activité génère directement et indirectement plus de 300 emplois dont le nombre pourrait rapidement doubler si on affirme la vocation commerciale et voyageurs de ce port. Actuellement le refus de le développer coûte deux cars-ferries par semaine et 40 emplois. L'expression de la collectivité départementale propriétaire des installations et de la CCI gestionnaire, les luttes des salariés et de la population concernés, confirment cette volonté d'expansion. Conjuguée au trafic SNCF, elle pourrait générer emplois nouveaux et richesses économiques nouvelles dans cette Côte Vermeille si durement frappée. Elle lui demande quelles décisions il entend prendre pour enfin écouter et mettre en oeuvre ces légitimes exigences.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103321

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2670

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)